nement décidées par le gouvernement pour faire face aux conséquences de la dévaluation du Fcfa, a été dévoilé hier par le Premier ministre dans une déclaration faite devant l'Assemblée nationale. Me Abdoulaye Sécou Sow a anoncé outre une augmentation des salaires de 10% à compter du ler avriur prochain, une série de hausse de prix sur les hydrocarbures (sauf le pétrole) et les produits de première nécessité. Indiquantque cette hausse des prix «bien que modérée était inévitable», le Premier ministre a passé en revue tous les secteurs de la vie nationale touchés par la dévaluation, détaillant pour chacun les mesures prévues par son équipe. Voici en intégralité le texte de son intervention devant les députés:

«Depuis le 12 janvier 1994, notre monnaie à connu un changement de Le détail des mesures d'accompa-

«Depuis le 12 janvier 1994, notre monale a connu un changement de partié par rapport au Franc trançais. Le gouvernement en son temps a eu à vous expliquer les raisons profondes de cette décision historique de nos 14 chefs d'Etat et de gouvernement. Il a demandé et obtenu de l'ensèmble des groupes sociaux consultés leur soutien et leur adhésion à la stratégie définie pour faire lace aux effets pervers de la dévaluation.

pour faire face aux effets pervers de la dévaluation.

Il s'agit pour nous de contenir l'in-flation, d'éviter les tensions sociales par le gel d'un certain nombre de pro-duits de première nécessité, des carbu-rants et des médicaments. Les résultais rants et des médicaments. Les résultats obtenus ont été dans l'ensemble satisfaisants. C'est donc l'occasion pour le gouvernement de remercier très sincèrement tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à faire du cas atalien un cas spécifique empreint de dignité et de solidarité.

Le gouvernement a, pendant une

dignité et de solidarité.

Le gouvernement a, pendant une semaine, négocié avec nos partenaires au développement les termés d'une politique macro-économique à moyen terme couvrant la période 1994-96.

L'Oppertunité du changement de partié doit être saisie par notre pays pour améliogre de façon semificiative la

pour améliorer de façon significative la compétitivité de notre économie et le rétablissement rapide des grands équilibres macro-économiques

Nous pourrons ainsi :
- résorber le déficit de la filière

renforcer la compétitivité des fi-

lières riz et sucre - élargir de marché intérieur de

- élàrgir de marché intérieur de l'huile que nous frabriquons, celui du tique nous produsions - envisager une relance saine de la production textile, ruinée par la fraude - renforcer la compétitivité du bétail malien à l'exportation - assainir les finances publiques - investir et créer des emplois pour

assurer la relance économique

- assurer la relance conformique La dévaluation acceptée par tous, bien menée dans la concertation, peut en effet, nous permettre d'assurer le relance économique et développer no-tre pays sur une base saine et produc-

La décision du 12 janvier 1994 est La décision du 12 janvier 1994 est certes porteuse d'espoir mais elle a esté et suscité aussi inquiétude etangoisse. C'est pourquoi des mesures d'accom-pagnement sont nécessaires pour réus-sir la dévaluation. Ces mesures doivent permettre l'émergence de nouvelles ha-bitudes de consommation en particulier

pour les salariés et les populations urbaines, mais également soulager les groupes les plus fragiles de nos popula-tions.

Analysant les résultats des négo-ciations avec le FMI et la Banque mon-diale, les suggestions des différents par-tenaires sociaux, le gouvernement a pris au cours du conseil des ministres extra-ordinaire du samedi 29 janvier 1994-une série de mesures d'accompagnie-ment en vue d'atténuer les eflets néga-tifs de la dévaluation du FCFA et de tirer le maximum de retombées positi-ves nour notre pays.

turer le maximum de retombées positi-ves pour notre pays.

Ces mesures que j'ai l'honneur de porter à la connaissance du peuple malien à travers votre auguste assem-blée s'articulent autour des points sui-

EN DIRECTION DU MONDE RURAL

MONDE HUHAL

Le Mali est une terre rurale, il ne
peut envisager son développement en
dehors de la croissance des secteurs
agricole et pastoral. Lerenforcement de
la compétitivité de l'agriculture
malienne constitue une occasion particulièrement favorable pour l'exploitation intensive d'un potentiel longtemps
négligé.

Compte tenu des efforts déjà cn-trepris pour réduire les coûts de fonc-tionnement de la CMDT et de l'impact lu changement de parité sur les prix des gricoles, une augmentation des producteurs du premier choix Dévaluation

LE PREMIER MINISTRE A DÉTAILLÉ HIER LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

de 85 Fcfa à 115 Fcfa/kg a été décidée pour la campagne 1994/1995. Pour la campagne 93/94 en cours, une ristourne anticipée de 12,50 Fcfa/ kg de coton graine sera accordée aux

En ce qui concerne la filière riz, un accent particulier sora mis dans le cadre du contrat-plan de l'Office du Niger-pour 1993-95, sur l'accroissement des superficies cultivées et des rendements, à moyen terme. Le programme de réhabilitation des infrastructures devra être accéléré et s'étendre à l'implanta-

être acéléré et s'étendre à l'implanta-tion d'une usine d'engrais.
Le gouvernement étudiera les me-sures à prendre pour faciliter et déve-lopper les exportations de bétail au ni-veau de la simplification des procédu-res et a décidé de la suppression de la patente à l'exportation du bétail.
La compétitivité de la filière sucre sera restaurée avec l'appui d'un parte-naire technique dans le cadre des négo-ciations en cours.

ciations en cours

EN MATIERE DE

POLITIQUE DE REVENUS:

POLITIQUE DE REVENUS:
Le gouvernement a décidé d'une augmentation générale des salaires indiciaires, des pensions civiles et militaires de 10 % pour l'ensemble des salairés et retraités du secteur public et parapublic à partir du 1 er avril 1994.
En outre, l'ensemble des arriérés d'avancement dus dans le cadre du pacte social sera intégralement payé sur 24 mois à partir du 1er mars 1994.
Le SMIG et le SMAG seront également majorés de 10 % à partir du 1er avril 1994.
S'agissant des bourses scolaires, l'envelopre globale retenue est de 5 0

S'agissant des bourses scolaires, l'enveloppe globale retenue est de 5,9 milliards de FCFA contre une prévision initiale de 4,3 milliards avant la déva-

initiale de 4,3 milliards avant la dévaluation.

Cette enveloppe permettra de couvrir les charges liées à l'acquisition de matériel didactique pour 2 milliards de FCFA, améliorant ainsi sensiblement la qualité de notre enseignement.

Le niveau des bourses pour les étudiants vivant hors d'Afrique ou hors de la Zone Franc sera maintenu en monnaie des pays d'accueil.

Les éteves et étudiants vivant au Mali, bénéficieront du solde, dans le cadre d'une rationalisation des dépenses au titre des bourses-pécules, par l'application entre autres de critères, d'attribution afin d'encourager davantage la performance académique et d'offiru n meilleur accès aux étudiants les plus démunis. Ces critères, de toute évidence, seront lifés au montant de l'enveloppe obtenue, à savoir 3,9 milliards de FCFA.

Quant au secteur privé, les déciences metalbre salvaire relivent des

Quant au secteur privé, les déci-sions en matière salariale relèvent des conventions collectives inter-profes-sionnelles ou des conventions d'étasionnelles ou des conventions d'éta-blissements et ce, dans la limite du taux d'augmentation du SMIG fixé à 10 %.

EN MATIERE DE POLITIQUE FISCALE

Il sera procédé à un allégement des droits de douane de l'ensemble des pro-duits importés avec une attention parti-

culière:

a) Aux produits de première nécessité (riz, sucre, huile, savon, thé, lait, farine, médicaments essentiels).

C'est produits voient leur pression fiscale réduite jusqu'à une hauteur de 71,3 % pour certains.

La Taxe conjoncturelle d'importation (TCl) à été suspendue sur le riz et le sucre pour faciliter une importation complémentaire de la production nationale à un coût raisonnable. nale à un coût raisonnable.

nale à un cour raisonnable.
b) Aux produits concurrents de la
production nationale
La pression fiscale des produits
concurrents de la production nationale
a été au maximum de 36,1 % reflétant
intélé aux de production nationale ainsi le souci du gouvernement de pro-téger au mieux les intérêts des indus-

La Taxe dégressive de protection (TDP) a été suspendue. Le DD (Droit de douane) et le DFI (Droit fiscal d'importation) rétablis sur la farine de froment ou de méteil.

c) Aux intrants agricoles Les intrants agricoles bénéficient du taux de pression le plus bas autorisé soit 6 % et des démarches bilatérales permettront très prochainement de soutenir ces produits.

Les intrants industriels et le ciment bénéficient d'une réduction de la pres-sion fiscale par une réduction de la TVA ou de la CPS selon le cas.

d) Aux médicaments Les médicaments essentiels béné-

Les médicaments essentiels bénéficient d'une pression fiscale minimale et les autres médicaments voient leur pression fiscale passer de 22,1 % à 11 % soit plus de 50 % de réduction.

Les taux du Droit fiscal d'importation (DFI) ont été réduites pour l'ensemble des produits passant ainsi de 15 à 10 % pour le taux réduit et de 30 à 25 % pour le taux normal.

Le taux maximum de la TVA a été rabaissé de 17 à 15 %, le taux réduit de caux réduit de course à 10 %.

rabaissé de 17 à 15 %, le taux réduit demeurant à 10 %.

*Dans le but d'harmoniser les conditions de la concurrence entre différents types d'intervenants économiques et de favoriser l'intégration progressive du secteur informel dans l'économie, l'impôt un les bénéfices des sociétés de capitaux sera réduit à 35 %. L'impôt sur les entrepreneurs individuels réduit à 15 % et l'impôt sur les artisans à 10%. La réforme fiscale, ainsi mise en place en attendant la mise en œuvre d'un nouveau tarif douanier conforme à l'harmonisation prévue dans le cadre

l'harmonisation prévue dans le cadre de l'intégration économique, cumule à l'importation à 36 % et le taux mini-mum à 6 %.

AU NIVEAU DES PRIX DE DÉTAIL

Les prix de détail sont dans l'en-semble soumis à un régime de liberté dans notre pays. Toutefois, le gouver-nement a le souci d'assurer la protec-tion économique du consommateur et un fonctionnement régulier de l'écono-mie.

mie.

Il prendra toutes les mesures coercitives jugées nécessaires face à une violation flagrante de la loi par le refus de vendre, la détention des stocks

retus de verdre, la detention des successo ou la pratique de prix spéculatifs. Le gouvernement a négocié pen-dant ces 15 jours avec les chefs d'entre-prises pour pouvoir donner avec leur accord les prix indicatifs au détail sui-

PRODUITS DE PREMIERE NE-

Sucre cristallisé en poudre : 325

-Sucre cristainse on pour SF/kg
- Riz RM 40: 210 F/kg
- Huile en bouteille: 455 F/litre
- Huile raffinée en fû: 412 F/litre
- Savon de ménage: 100 F le morceau de 200 g

POUR LES HYDROCARBURES Essence super: 423 F/le litre contre 325 F

- Essence ordinaire: 390 F/le litre contre 300 F

- Gas-oil: 275 F/le litre contre 210

- DDO: 199 F/le litre contre 147 F - Fuel: 123 F/le litre contre 117,38

Pétrole: 200 F/le litre. Le prix

Pétrole: 200 F/le litre. Le prix reste inchangé
- Gaz butane: 3.500 F/La bouteille 12,5 kg contre 3.000 F.
Cette hausse des carburants inévitable à cause de l'augmentation constatée aux sources d'approvisionnement et malgré les efforts faits par les importateurs de la place, reste en deçà de celle appliquée par la plupart de nos voisins.

EAU -ELECTRICITE - TELE-PHONE * EAU - ELECTRICITE: En ce qui concerne les fournitures d'eau, le qui concerne les fournitures d'eau, le tarif de la tranche sociale et celui pour les bornes fontaines demeurent inchangés soit 80 Fcfa par mètre cube.

De même pour les fournitures d'électricité, le tarif social a été maineu à 58 Fcfa par kilowatt/heure dans la limite de 50 KWH par mois.

Par contre, au delà de la tranche sociale, la hausse autorisée pour l'eau est de 10 % et pour l'électricité de 20 % à comparte du les févires 1904.

% à compter du 1er février 1994

Toutefois afin de limiter l'impact de cette nouvelle situation sur les industries, l'ancien tarif en heures creuses de la tarification moyenne tension a été maintenu à 34 F/KWH.

* TELEPHONE: Le tarif de base du téléphone passe de 70 Fcfa à 85 Fcfa. Les communications à Bamako feront désormais l'objet de modulation tarifaire.

d'une commission paritaire comprenant

Ces mesures seraient incomplètes si le gouvernement n'avait négocié et obtenu des partenaires au développement un important volet social. Le gouvernement est en effet conscient que, dans le court terme, l'ajustement aura des effets négatifs sur une partie de la population à revenu fixe et sur les couches sociales les plus défavorisées, en particulier par suite de l'augmentation des prix de certains biens alimentaires. C'est pourquoi un montant de 10 milliards de Fcfa a été inclus dans le budget et sera reconduit sur les deux autres amnées du programme pour servir de filet de sécurité sociale. Ces mesures seraient incomplètes

Ainsi, une aide directe aux personnes les plus touchées sera mise en œuvre par l'intensification de la politique sanitaire, le développement de l'École de base, l'assainissement des quartiers périphériques, la création de points d'eau. La relance économique dans la si-tuation actuelle s'appuiera sur le ac-teur agricole par l'exploitation et l'in-tensification de la production du coton, le développement de la filière riz, la promotion des filières bétail-viande-cuirs et peaux, mais aussi le secteur minier

D'autre part, le gouvernement, soucieux de garantir l'espace de liberté acquis au Mali depuis le 26 mars 1991, a décidé d'apporter à la presse nationale et privée, un soutien lui permettant de faire face aux charges nouvelles liées à la dévaluation.

FINANCEMENT

Cet important volet ne peut être réalisé sans l'aide et l'appui de nos différents amis étrangers. En effet avec des recettes budgétaires estimées à 124 milliards et des dépenses de l'ordre de 292 milliards de Fcfa, le Mali a lu seu peut relever cet important défi.

L'aide internationale est massive et se manifeste par des dons représentant plus de 50 % des concours, des récénelonnements, des annulations pures et simples (118 milliards pour la France) et des prêts. Nos partenaires du FMI et de la Banque mondiale contribuent pour environ 70 milliards par an pendant les 3 années du programme.

Ces manifestations de solidarité internationale doivent rencontrer notre

internationale doivent rencontrer notre détermination à construire l'avenir de notre pays, dans la solidarité, l'effort et la cohésion.

Nous avons une chance à saisir

Nous avons une chance à saisir, pour notre peuple, mais surtout pour notre jeunesse angoissée pour laquelle nous devons créer des emplois, nous devons redonner l'espoir. Nous le pourrons si nous utilisons les atouts que recèle notre pays, en particulier le capital humain que nous possédons et surtout ce formidable élan de sympathie que suscite notre démo-cratie et notre sens du dialogue et de la concertation.»

concertation.»

La déclaration de Me Abdoulaye
Sékou Sow a été suivie d'interventions
de députés qui se sont appesantis sur
l'application des mesures ainsi annoncées. Le Premier ministre et le ministre des finances ont fourni éclaircissements des finances ont fourni eclair cissements et précisions et mis l'accent sur la res-ponsabilité de toutes les forces du pays dans la réussite des mesures d'accom-pagnement décidés par le gouverne-ment.

LES CASSEURS ONT SÉVI À SÉVARÉ

Cette hausse de prix bien que mo-dérée était inévitable. Elle préserve néanmoins les larges couches déshéries tes tant par le maintien du prix du pétrole lampant, que des tranches so-ciales de l'eau et de l'électricité. La stabilité actuelle des céréales et du riz en particulier dans les yrincipales sones de production et dans les villes est également une chance supplémen-taire que nous considérons comme un don de Dieu le Tout Puissant.

LA RELANCE ÉCONOMIQUE

minier.
Conscient de l'importance que revêt le secteur rural dans cette politique de relance, le gouvernement a consenti une augmentation substantielle du prix du coton et un allégement des procédures ainsi que des allégements fiscaux en direction des produits de l'élevage.

Il a par ailleurs consenti une augmentation très modérée des tarifs d'eau et d'électricité.

La politique économique du gouvernement s'appuie sur la promotion

La politique économique du gouvernement s'appuie sur la promotion
du secteur privé. C'est pourquoi, il réaffirme sa solidarité avec les opérateurs
économiques ayant des dettes privées
en devises et apportera tout son appui
politique à la résolution de leurs problèmes. Il confirme également le respect
des engagements pris dans le cadre du
protocole avec les opérateurs victimes
des casses. Il confirme aussi l'apurement
des arriérés des compressés.

Dans la recherche de financement
le l'économie, le gouvernement de-

Dans la recherche de financement de l'économie, le gouvernement demande à l'ensemble du système bancaire d'être le moteur de la relance économique en mettant en mouvement les 20 milliards de ligne de crédit aujourd'hui constatés non encore utilisée dans leurs commtés.

aujourd'hui constatés non encore utili-sés dans leurs comptes.

La dette intérieure du Mali a fait également l'objet d'une attention parti-culièrement avec le FMI et la Banque mondiale. Il est convenu d'apurer l'en-semble de la dette intérieure justifiée pendant la période 94-96. L'apurement de cette dette permettra aux Petites et Moyennes Entreprises de reprendre leurs activités, aux entreprises d'inves-tir et d'embaucher.

leurs activités, aux entreprises d'inves-tir et d'embaucher.

Le gouvernement français a eu une initiative qui mérite aujourd'hui d'ètre saluée. Il s' agit de la création du Fonds spécial de développement (FSD) d'un montant de 300 milliards de PCFA pour l'ensemble des 14 pays de la Zone Franc. Ce fonds a décaissement rapide, financera des projets éligibles auprès

Les effets immédiats de la dévaluation du Franc CFA sont différemment
gérés selon les endroits. C'est ansi
qu'à Sévaré, dès le lendemain de l'annonce de la nouvelle, les commerzants
de cette ville avaient procédé à la fermeture partielle de leurs boutiques pour
certains et à la hausse du prix des
produits pour d'autres. Le sucre se vendait par exemple au double de son prudait par exemple au double de son prix
antérieur tandis que le thé, les cigarettes et les piles enregistraient de très
Face à la situation, des jeunes de
Sévaré (encouragés, semble-t-il, par
certains opérateurs économiques) se
sont organisés d'une manière peu orthodoxe en brigades de lutte contre la
montée des prix et avaient notamment
programmé des casses de boutiques à
Sévaré et à Mopti. Alertées de leuré
d'a Sévaré dans la nuit cussif. Mais cele
ris et à Mopti. Alertées de leuré
d'a Sévaré dans la nuit cussif. Mais cele
ris et à la faire changer d'avis les
casseurs et au moment ou le maire de
Sévaré s'apprésait à faire les sommations d'usage, lis déchainerent une
lapidation en règle.

Six boutiques furent saccagés à
l'intérieur du marché et deux autres
dans la ville. Tous les étalagistes installés autour du Rond-point de Sévaré ou
fit étaigement attaqués. D'après des
précisions données par le ministre de
L'Administration terriforale et de la Sécurité, le lieutenant-colonel Sada
Samaké, lors des travaux de la 5è journée de la conférence des gouverneurs
de régions qui se tient actuellement à
Bamako, les commerçants qui avaient

commandité cette agression avaient prudemment vidé leurs boutiques où les assaillants ne trouverent que les plances de les assaillants ne trouverent que les plances de les assaillants ne trouverent que les plances de les commandes de les des les des personnes de les avaites d'entre elles doivent être traduites en jusitée, leurs responsabilités ayant été établies par les inquéteurs. Vendredi matin (le 28) un comité de crise se réunissait d'urgence pour arrêter des mesures conservatoires. L'Armée est venue ains i renforcer les forces de police au marché de Mopti et celles de la gendarmerie au marché de Sévaré. Il a été en outre demandé à tous les commerçants d'ouvrir leurs boutiques et d'observer le gel des prix jusqu'à fixation des nouveaux.

Lià Bamako devant la réunion des gouverneurs, le ministre Sada Samaké a souligné que si la responsabilité d'un agent de sécurité de Sévars était prouvée dans ces casses, l'intéressé recevrait une sanction conforme à sa laute. Il a invité les gouverneurs à se tentifrets à réagir avec ferment à toute situation créées par l'annonce de mesures en rappont à la dévaluation. Car atili observe, aucune décision dans par le l'administration les soules de l'Administration les soules de l'Administration les soules de l'Administration les soules de la même manière.

Sibiry KONATE et Baba Toumani KANÉ Amap Mopti TR

Silundil a connu des nières se s l'interurbain a été applie diverse. Cor passait en mentation v observé de non sans gi aémisseme naient des t mentaient s déià précair

mais qui sav entre une l perte d'une

clientèle. Le

sés par les gnaient de des budget Mais at le mérite d'é par les «d Bamabus gnie enreg sables que une baisse Phénomèn ment Tabal féré ne pas de change timant qu'il lation le t l'augmenta très provis gers appré

La siti une certain port interui été fixée à lci les prix et ont été tains cas d'ailleurs autogares et il n'éta candidats-chemin du

Parac nement de de droit au chose née tallée en gnes. La re quance y mais les sentiment par l'Etat e par l'Etate d'assurer leurs bien:

En ré mise er sécuritaire brigades des d'aut des cas à expéditive rencontre gions à B cette déri solutions

nique au tion territ forte pro criminalit toire nat nouveau agressio ques à m cules de Bamako D'au d'insécu

intérieu à des ac gestion droits co frontière ses vois forme pa La c

tion à tou société)

Heb